

Fiche de données de sécurité (FDS) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date d'émission : 23-mars-2018 Date de révision : 26-mars-2024

Version 2

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Produit n° 5927
Nom du produit Doxorubicin

Contient

Nom chimique	Numéro d'index	N° CAS
(8S-cis)-10-((3-Amino-2,3,6-trideoxy-alpha-L-lyxo Not Listed -hexopyranosyl)oxy)-7,8,9,10-tetrahydro-6,8,11-tri- hydroxy-8-(hydroxyacetyl)-1-methoxynaphthacene e-5,12-dione hydrochloride (90 - 100%)		25316-40-9

Formule $C_{27}H_{30}ClNO_{11}$
Masse molaire 579.98 g/mol

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Utilisation en recherche uniquement. Ne pas utiliser en diagnostic.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Importateur (Applicable uniquement dans l'UE)	Fabricant
Cell Signaling Technology Europe B.V. Dellaertweg 9b 2316 WZ Leiden The Netherlands TEL: +31 (0)71 7200 200 FAX: +31 (0)71 891 0019	Cell Signaling Technology, Inc. 3 Trask Lane Danvers, MA 01923 United States TEL: +1 978 867 2300 FAX: +1 978 867 2400
Website	www.cellsignal.com
Adresse e-mail	info@cellsignal.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC 24 hours a day, 7 days a week, 365 days a year
+1 703 527 3887 (INTERNATIONAL) +1 800 424 9300 (NORTH AMERICA)

Europe 112

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	Catégorie 4 - (H302)
Mutagénicité sur les cellules germinales	Catégorie 1B - (H340)
Cancérogénicité	Catégorie 1B - (H350)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B - (H360FD)

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H340 - Peut induire des anomalies génétiques.

H350 - Peut provoquer le cancer.

H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.

Declaración (s) de Precaución

P201 - Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P264 - Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.

P330 - Rincer la bouche.

P405 - Garder sous clef.

P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une usine d'élimination des déchets homologuée.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées dans cet article, voir la section 16

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Synonymes

Doxorubicin Hydrochloride;
Adriamycin;
Antineoplastic antibiotic obtained from Streptomyces peucetius;
Lipodox

Formule

C₂₇H₃₀ClNO₁₁

Nom chimique	N° CAS	% massique	N° CE	Classification (Règ. 1272/2008)	Numéro d'enregistrement REACH
(8S-cis)-10-((3-Amino-2,3,6-trideoxy-alpha-L-lyxo-hexopyranosyl)oxy)-7,8,9,	25316-40-9	100	246-818-3	Acute Tox. 4 (H302) Muta. 1B (H340) Carc. 1B (H350) Repr. 1B (H360FD)	aucune donnée disponible

10-tetrahydro-6,8,11-trihydroxy-8-(hydroxyacetyl)-1-methoxynaphthacene-5,12-dione hydrochloride				STOT RE 2 (H373)	
---	--	--	--	------------------	--

Pour le texte complet des phrases-R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin.
Contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.
Protection pour les secouristes	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Peut entraîner une réaction allergique cutanée comprenant des démangeaisons, des rougeurs et des éruptions cutanées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Dry chemical, CO₂, water spray or alcohol-resistant foam
Moyens d'extinction déconseillés Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

Produits dangereux résultant de la combustion Oxydes de carbone, Oxydes d'azote (NO_x), Chlorure d'hydrogène

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection. Utiliser un équipement de protection individuelle.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes Évacuer le personnel vers des zones sûres. Mettre en place une ventilation adaptée. Éviter la formation de poussières. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas évacuer vers les eaux de surface ni le réseau d'égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Méthodes de nettoyage	Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Utiliser un équipement de protection individuelle. Recouvrir tout déversement de poudre par une feuille plastique ou une bâche pour minimiser la dispersion et garder la poudre au sec. Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination. Éviter la formation de poussières. Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
--	---

6.4. Référence à d'autres sections

Voir les sections 8 et 13 pour plus d'informations.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Porter un équipement de protection individuel. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la formation de poussières. Ne pas respirer les poussières. Se laver soigneusement après toute manipulation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage	Lunettes de sécurité à protection intégrale
Protection de la peau	Porter des gants de protection et des vêtements de protection
Protection des mains	Gants imperméables
Autres	Gants imperméables Vêtements imperméables
Protection respiratoire	Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Solide - Poudre Cristalline	
Couleur	Orange	
Odeur	Aucune information disponible	
Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point de fusion /congélation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Taux d'évaporation	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Masse volumique et/ou densité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Solubilité	Pratiquement insoluble	Aucune information disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammabilité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Température de décomposition	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Viscosité	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés explosives	Aucune information disponible	Aucune information disponible
Propriétés comburantes	Aucune information disponible	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Point de ramollissement	Aucune information disponible
Masse molaire	579.98 g/mol
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune information disponible
Teneur en COV	Aucune information disponible
Densité de liquide	Aucune information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse	Aucune polymérisation dangereuse ne se produit.
Réactions dangereuses	Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies

10.5. Matières incompatibles

Acides forts, Bases fortes, Agents comburants forts, Agents réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Ce matériel ne doit être traité que par la supervision étroite de ceux qui sont correctement qualifiés dans la manipulation et l'utilisation de produits chimiques potentiellement dangereux. Il faut garder à l'esprit que les propriétés toxicologiques et physiologiques de ce composé ne sont pas bien définies.

Nom chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
(8S-cis)-10-((3-Amino-2,3,6-trideoxy-alpha-L-lyxo-hexopyranosyl)oxy)-7,8,9,10-tetrahydro-6,8,11-trihydroxy-8-(hydroxyacetyl)-1-methoxynaphthacene-5,12-dione hydrochloride	698 mg/kg (Mouse)	-	-

Toxicité aiguë inconnue Aucune information disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Contact oculaire Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Contact avec la peau Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Ingestion Peut être nocif en cas d'ingestion.

Symptômes Les symptômes de surexposition peuvent inclure céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements. Peut entraîner une réaction allergique cutanée comprenant des démangeaisons, des rougeurs et des éruptions cutanées.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Aucune information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Aucune information disponible.

Sensibilisation Aucune information disponible.

Effets mutagènes Les essais in vitro mettent en évidence des effets mutagènes. Certains essais in vivo mettent en évidence des effets mutagènes. Mutagène in vitro dans les tests de mutation inverse bactérienne (test AMES).

Cancérogénicité Des expériences de laboratoire sur des animaux ont rapporté le développement de tumeurs. Répertoire comme probablement cancérogène pour l'homme (Groupe 2A) par le CIRC.

Nom chimique	Union européenne	CIRC
(8S-cis)-10-((3-Amino-2,3,6-trideoxy-alpha-L-lyxo-hexopyranosyl)oxy)-7,8,9,10-tetrahydro-6,8,11-trihydroxy-8-(hydroxyacetyl)-1-methoxynaphthacene-5,12-dione hydrochloride		Group 2A (Adriamycin)

Légende:

IARC: (Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer) *Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'Homme*

Toxicité pour la reproduction	Les expériences ont mis en évidence des effets de toxicité pour la reproduction sur l'animal de laboratoire. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT - exposition unique	Aucune information disponible.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Effets sur certains organes cibles	Cœur, Foie, Appareil reproducteur.
Danger par aspiration	Aucune information disponible.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Aucune information disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Aucune information disponible.

Facteur de bioconcentration (BCF) Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non utilisés Éliminer conformément aux réglementations locales.

Emballages contaminés Emporter les récipients vides jusqu'à un site homologué de manipulation des déchets pour recyclage ou élimination.

Autres informations Selon le code européen des déchets (CED) le code de déchet n'est pas relatif au produit lui-même mais à son application. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

IMDG/IMO

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI	Non réglementé

ADR/RID

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

IATA

14.1 Numéro ONU	Non réglementé
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé
14.4 Groupe d'emballage	Non réglementé
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun(e)
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques (REACH)

Ce produit ne contient pas de substances très préoccupantes.

SEVESO -Information Directive

Ce produit ne contient pas de substances identifiées dans la directive SEVESO.

Inventaires Internationaux

TSCA	-
DSL/NDSL	-
EINECS/ELINCS	Est conforme
ENCS	-
IECSC	-
KECL	Est conforme

PICCS -
AICS (Australie) -

International inventories legend

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire
DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles
IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes
KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées
PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre pour cette substance

SECTION 16 : Autres informations

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H302 - Nocif en cas d'ingestion
H340 - Peut induire des anomalies génétiques par inhalation
H350 - Peut provoquer le cancer par ingestion
H360FD - Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus

Procédure de classification Jugement expert et détermination de la force probante des données.
Date d'émission : 23-mars-2018
Date de révision : 26-mars-2024

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.